

100 milliards pour l'Algérie, et pourquoi pas le double ?



« En un siècle, à force de bras, les colons ont, d'un marécage infernal, mitonné un paradis lumineux.

Seul l'amour pouvait oser pareil défi... Quarante ans est un temps honnête, ce nous semble, pour reconnaître que ces foutus colons ont plus chéri cette terre que nous, qui sommes ses enfants... ». (Boualem Sansal)

Quand, en février 2017, le candidat Emmanuel Macron a osé qualifier l'œuvre française en Algérie de « *crime contre l'humanité* », je me doutais bien qu'en se livrant à une repentance racoleuse, il ouvrait la boîte de Pandore, et qu'il donnait du grain à moudre aux revendications et réclamations en tous genres d'une partie de nos anciens colonisés – racistes, décoloniaux, etc – qui entretiennent une véritable haine de la France. À l'époque, je lui ai adressé une longue lettre qui a circulé sur Internet, puis j'ai écrit

un livre pour dire ce qu'a été *réellement* la présence française en Algérie (1).

En fait, Macron se comportait en lèche-babouche pour s'attirer les suffrages des Franco-Algériens, en particulier ceux des enfants du *jus solis*. Égal à lui-même, c'est-à-dire arrogant et méprisant, il se moquait comme d'une guigne de blesser les « *pieds-noirs* » et les harkis. Répétant à l'envi qu'il appartient à une génération qui ne porte pas « *le poids de la colonisation* », il aurait pu, il aurait dû, éviter un sujet qui ne peut que creuser davantage le fossé entre les Français et une immigration revancharde qui déteste la France (mais accepte ses aides sociales diverses et variées).

Quelques mois après son élection, Macron rendait visite à la veuve du traître Maurice Audin et, une nouvelle fois, salissait le rôle de l'armée française en Algérie. Puis, histoire de mettre encore un peu de sel sur une plaie à vif, il chargeait Benjamin Stora – « *pieds roses* » et ancien trotskiste – d'une commission chargée de pacifier les relations franco-algériennes. Brillante idée que cette commission !!!!

L'Algérie « *exige de la France qu'elle lui remette la totalité des archives de la période coloniale* » a affirmé, lundi 21 décembre, Abdelmadjid Chikhi, directeur des archives algériennes. Ce Chikhi a été chargé par le Président Abdelmadjid Tebboune de travailler sur la mémoire de la colonisation en Algérie, de concert avec Benjamin Stora. « *Les demandes de la partie algérienne sont claires et ne nécessitent pas de concertations* », a-t-il estimé, ajoutant que « *la question est immuable car le passé ne saurait être effacé ou oublié* ». Ceux qui connaissent l'histoire de l'Algérie française doivent penser – et ils ont raison – qu'on s'oriente indubitablement vers des « accords » unilatéraux, comme à Évian en mars 1962.

D'ailleurs le professeur Seddik Larkeche (2) a écrit à Macron

que « *la France ne pourra pas échapper à son obligation de dédommager l'Algérie pour les crimes commis pendant la colonisation...* ».

Ce « *dédommagement* », il l'évalue à 100 milliards d'euros.

Une broutille, une bagatelle ! Pourquoi pas 200 ou 300 milliards ? Au diable l'avarice !

Et bien, au risque de vous surprendre, je suis d'accord pour ce dédommagement mais, comme un bon accord nécessite des concessions réciproques, j'y mettrais seulement trois conditions :

a)- Le retour en Algérie, aux frais du gouvernement algérien, de TOUS les ressortissants algériens (et franco-algériens) qui vivent chez nous de divers subsides alloués par l'État colonisateur sans travailler. Et le renvoi au pays, avec déchéance de nationalité, des délinquants franco-algériens.

b)- La restitution des sommes indument perçues, au titre de leur retraite, par d'anciens travailleurs algériens retournés au bled et qui auraient entre 103 et... 130 ans. Ils sont plusieurs milliers. Le paiement des hospitalisations, au Val-de-Grâce ou ailleurs, des caciques du FLN venus se faire soigner en France me semblerait également assez normal.

c)- Le remboursement des travaux effectués par la France pour équiper et moderniser l'Algérie.

Pour éviter les comptes d'apothicaire, contentons-nous des dernières années de présence française en Algérie. Un rappel de l'œuvre française n'est pas inutile.

En matière d'éducation : La France a doté l'Algérie de 800 écoles primaires, 25 lycées, 24 collèges, 1 université (5 000 étudiants), et 8 écoles normales. Etablissements servis par 1 500 professeurs.

En matière de santé : Nous avons construit un hôpital de 2 000

lits, deux hôpitaux de 1 000 lits, 112 hôpitaux polyvalents, 14 établissements spécialisés, 9 cliniques privées et un *Institut Pasteur*. Et nous avons fourni 1 950 médecins civils aidés par 700 médecins militaires, soit un médecin pour 3 700 habitants (3).

En matière d'agriculture : 13 000 000 hectares ont été cultivés, dont 75 % appartenant aux musulmans. 200 000 hectares ont été irrigués par des barrages.

-2-

Le cheptel était de 5 000 000 ovins et 3 000 000 caprins, dont 90 % propriété des musulmans. 3 000 000 d'ânes, bovins et chevaux. 11 000 000 de quintaux annuels de blé produits, 8 000 000 d'orge, 1 000 000 d'avoine, 450 000 hectares de vignes. (18 000 000 hectolitres de vin). 40 000 hectares de culture maraîchère et fruitière, 20 000 hectares de tabac, 12 000 hectares de coton, liège et alfa.

Industrie agro-alimentaire : La France a construit des conserveries de poissons, légumes, brasseries, jus de fruits et distilleries (apéritifs). Un institut agricole à Maison-Carrée et cinq autres écoles dans le pays.

Communications terrestres : Nous avons bâti 54 000 km de routes nationales et départementales, 24 000 km de pistes sahariennes. 4 420 km de voies ferrées, plus 747 km de voies étroites.

Le parc ferroviaire était de 77 locomotives diéso-électriques, 25 autorails, 41 locos-tracteurs pour les gares, 91 locomotives à vapeur (pour voies étroites), 31 motrices électriques pour la région de Bône (électrifiée), 500 wagons de voyageurs et 10 000 wagons pour le fret.

Communications maritime : La France a construit 23 ports dont

Alger (4 000 000 de tonnes de fret et 450 000 passagers/an), Oran (2 000 000 de tonnes de fret et 250 000 passagers/an), Arzew : port gazier, et Bougie : port pétrolier. Ainsi que de nombreux ports de pêche de Nemours à La Calle.

Communications aériennes : Nous avons construit 3 grands aéroports : Alger, Oran et Constantine. 1 000 000 de voyageurs/an. L'aéroport d'Alger Maison-Blanche était, en 1959, le deuxième aéroport de France. Plus de nombreux petits aérodromes, sans compter les bases militaires créées à partir de 1955 (Boufarik, ou Aïn-Arnat). Une compagnie aérienne, « *Air Algérie* », créée en 1945. (6 *Caravelles* en 1960). 53 aéro-clubs et 460 avions privés.

Communications téléphoniques, radio/TV : La France a posé 6 câbles sous-marins, et 2 câbles souterrains au Sahara. 4 voies radioélectriques, 1 faisceau hertzien (et 4 au Sahara). Outre les stations radio existant depuis les années 1920, nous avons créé une station TV à Cap-Matifou en 1954, avec des relais dans toute l'Algérie. 15 centraux téléphoniques, 120 000 postes téléphoniques. 818 bureaux de poste (recette principale, annexe ou agence). Ainsi que 600 agences ou annexes postales dans le bled.

Activités minières : Exploitation de mines de plomb et de zinc dans l'Ouarsenis, à Sidi-Kamber au nord de Constantine. De marbre à Filfila dans le Constantinois et Le Chenoua dans l'Algérois. Mines de fer à El-Hallia (Constantinois), Zaccar (Algérois), Ouenza au sud de Bône. Mine de houille à Kenadza près de Colomb-Béchar. Mines de phosphate de chaux à Tébessa et Sétif (Constantinois). Plus trois usines de production chimique à Bône, Maison-Carrée et La Sénia.

Métallurgie : Nous avons laissé environ 3 000 établissements, dont beaucoup de petits ateliers qui employaient en gros 25 000 salariés. Quelques usines spécialisées, telles que : l'acier laminé à La Sénia, tréfilerie de cuivre-alu à Alger. Construction de bâtiments à ossature métallique à Constantine

(Ets Duplan). Articles ménagers alu à Bône. Emballages de fer blanc et fûts au Gué de Constantine à Alger. Wagons de chemin de fer à Bône. Électrodes de soudure, « *Air Liquide* » à Alger. Fabrication de pylônes électriques à Maison-Carrée et Rouïba. Assemblage de camions Berliet à Rouïba. Aciérie à Bône, achevée en 1961.

Bâtiment : trois cimenteries à Pointe Pescade et Rivet (Algérois) et St-Lucien-La Cado (Oranie). Et une cinquantaine de briqueteries-tuileries.

Habitat urbain et rural : Dans les années 50, l'office HBM (Habitations à bon marché) a construit des logements à Bab-El-Oued, Le Ruisseau, Le Clos Salembier, Diar-es-Saâda et Mahcoul. De grandes cités nouvelles ont vu le jour à Oran, Constantine, Philippeville, Bône, Sétif, Bougie, Blida, Tlemcen, Mostaganem et Bel-Abbés. À la veille de l'indépendance, le pays possédait 274 stades, dont 5 à Oran. Entre 1959 et 1962, il s'est construit 50 à 60 000 logements urbains et 80 à 90 000 logements ruraux par an.

Énergie : Au départ de la France, il y avait 11 compagnies d'électricité en Algérie. L'ensemble a été nationalisé, sous le sigle EGA, en 1947. En 1950, on comptait 25 centrales thermiques, dont 6 grosses installées sur les quais d'Oran, Alger et Bône, 27 barrages hydro-électriques, petits, moyens et gros, certains étaient polyvalents (irrigations des terres et alimentation d'eau des villes et villages). 21 800 km de lignes à haute tension (150 et 60 KVA), 250 000 000 de KWh produits en 1940, 1 000 000 000 en 1961.

Mais le plus beau fleuron, la plus belle réussite de l'Algérie française reste la découverte et la mise en valeur des hydrocarbures au Sahara par les ingénieurs de la « *Société Nationale de Recherche Pétrolière en Algérie* », (en partenariat avec « *Total* »), dans les années 50. En 1959, la production de pétrole était de 1 200 000 tonnes et 9 000.000 en 1962. En 1972, lorsque les compagnies pétrolières

françaises quitteront le Sahara, il y a 250 puits de pétrole forés.

Elles ont construit le premier pipe-line Hassi-Messaoud-Bougie, trouvé du gaz naturel à Hassi R'mel, construit un gazoduc Hassi R'mel-Arzew, une raffinerie à Hassi-Messaoud puis à Alger, enfin, une usine de liquéfaction de gaz à Arzew...

Pardon pour cette longue et fastidieuse liste mais elle me semblait nécessaire.

En 1961, il y avait 236 000 soldats musulmans dans l'armée française en Algérie pour lutter contre le FLN. L'armée de Boumediene qui entrait en Algérie en 1962 n'avait que 50 000 hommes... Ce sont ces hommes, ces barbares, qui ont ensuite égorgé 120 000 harkis et leurs familles, et environ 5 000 Européens, avec la complicité du gouvernement français. Ces crimes atroces ont été commis après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, en violation des accords d'Évian garantissant la sécurité de tous. Ce n'étaient donc pas des « crimes de guerre » mais des « crimes contre l'humanité » commis dans la lâche indifférence de l'opinion publique française ; indifférence orchestrée par le pouvoir gaulliste allié au FLN.

J'invite les gens qui nous accusent de tous les maux et osent exiger un « dédommagement » à méditer les propos tenus par des musulmans favorables à l'indépendance de l'Algérie. Citons, par exemple, l'écrivain algérien Boualem Sansal qui a écrit: « Trente ans après l'indépendance, nous voilà ruinés, avec plus de nostalgiques que le pays comptait d'habitants et plus de Rapetoux qu'il n'abritait de colons. Beaucoup d'Algériens regrettent le départ des « pieds- noirs ». S'ils étaient restés, nous aurions peut-être évité cette tragédie...». Avis partagé par la journaliste algérienne Malika Boussouf qui écrit: « Si les « pieds- noirs » n'étaient pas partis en masse, l'Algérie ne serait peut-être pas dans l'état désastreux dans lequel elle se trouve. » On peut aussi citer

Ferhat Abbas, président de la République algérienne, qui reconnaissait :

« La France n'a pas colonisé l'Algérie, ELLE L'A FONDÉE. »

Donnons la parole à Bachir Ben Yamed, directeur de l'hebdomadaire « jeune Afrique » : « À son indépendance, nul pays extérieur au monde occidental, Japon et Afrique du Sud exceptés, ne disposait d'une infrastructure aussi développée que celle de l'Algérie... ».

Jugement identique chez Ferhat Abbas, encore lui, quand il déclare : « l'œuvre de la France est admirable ! Si la France était restée vingt ans de plus elle aurait fait de l'Algérie l'équivalent d'un pays européen. » Il devait ajouter sur le tard : « La France a commis un crime : elle a livré le peuple algérien aux tueurs et aux assassins. » C'est aussi l'écrivain Belkacem Ibazizen qui déclare : « la scolarisation française en Algérie a fait faire aux Arabes un bond de mille ans. ». Et Abderramane Fares de surenchérir : « S'il est, en Algérie, un domaine où l'effort de la France ne se discute pas, c'est bien celui de l'enseignement. On doit dire que l'école a été un succès... Les vieux maîtres, les premiers instituteurs, ont apporté toute leur foi pédagogique, et leur influence a été extrêmement heureuse. »

Terminons avec une citation d'Hocine Aït Hamed, l'un des chefs historiques du FLN :

« Chasser les « pieds-noirs » a été plus qu'un crime, une faute, car notre chère patrie a perdu son identité sociale... N'oublions pas que les religions, les cultures juives et chrétiennes se trouvaient en Afrique bien avant les Arabo-musulmans, eux aussi colonisateurs, aujourd'hui hégémonistes. Avec les « pieds-noirs » et leur dynamisme, l'Algérie serait aujourd'hui une grande puissance africaine, méditerranéenne, hélas ! Je reconnais que nous avons commis des erreurs politiques stratégiques. Il y a eu envers les « pieds-noirs » des fautes inadmissibles, des crimes de guerre envers des

civils innocents et dont l'Algérie devra répondre au même titre que la Turquie envers les Arméniens. »

Boualem Sansal parle de « *tragédie* », Bacir Ben Yamed et Aït Hamed de « *faute* » et de « *crime* ». Est-il besoin d'en rajouter ? La France a TOUT donné à l'Algérie. Ce pays a connu un essor considérable, rendant riche et fertile une terre inculte. Mais je veux bien, après tout, pour faire plaisir à Emmanuel Macron, Benjamin Stora, Abdelmadjid Chikhi et Seddik Larkeche, que la France se sente redevable de 100 milliards d'euros à l'Algérie, mais, même en chiffrant à minima les ouvrages énumérés plus haut, l'Algérie nous devrait, au bas mot, un milliard – soit 1 million de milliards – d'euros.

Alors oui, apurons nos dettes réciproques, chiche !

Éric de Verdelhan

- 1)- « *Hommage à NOTRE Algérie française* ». Dualpha éditions ; 2019.
- 2)- Lequel, si j'ai bien compris, vit et enseigne en France.
- 3)- Source : année 1959.